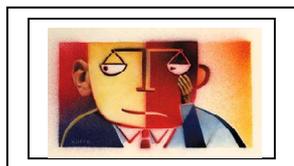




Bulletin d'Informations de l'Antenne Médicale Midi-Pyrénées de Prévention du Dopage Centre Pierre-Dumas

2008, 2, (6), 1-4

Antenne Médicale Midi-Pyrénées de Prévention du Dopage (AMPD)
du Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse, Centre Pierre-Dumas
Professeur Jean-Louis Montastruc, Faculté de Médecine,
37, allées Jules Guesde, 31000 Toulouse
Tel : 05 61 77 79 83 ♦ Fax : 05 61 77 79 84 ♦ Courriel : dopage.toulouse@cict.fr
Site Internet : <http://www.chu-toulouse.fr/spip.php?rubrique597>



RENFORCEMENT DE LA LUTTE ANTIDOPAGE

*Docteur Ana SENARD
Médecin de l'Antenne*

Les agents du MSJS (Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports et l'AFLD (Agence Française de la Lutte Antidopage), pourraient élargir leur champ d'action dans la lutte contre le trafic des produits dopants et ne pas seulement se charger des contrôles antidopage. Ils auraient un rôle proche de celui de la police puisqu'ils pourraient alors accomplir des actes, des fouilles ou des saisies.

Le projet de loi a été présenté au Conseil des ministres du mercredi 2 Avril 2008. Il s'agit de prendre en considération toutes les substances ou pratiques dopantes, ainsi que leur fabrication, production, importation, exportation et transport et les infractions seraient du ressort de la loi pénale.

Ceci implique que le sportif dopé aurait une suspension des compétitions mais aussi des peines de prison allant jusqu'à 5 ans. Un an pour la simple détention des produits dopants en vue d'un usage personnel. Espérons que ces nouvelles mesures fassent prendre conscience aux sportifs des risques du dopage afin qu'ils s'engagent, eux-aussi, à faire reculer le trafic.



HISTOIRE DE VIANDES D'OLYMPIE A BEIJING

*Docteur Odile HUMENRY-CRAMPES
Médecin de l'Antenne*

Viande de porc bien gras pour les lutteurs, de taureau pour les pugilistes et les lanceurs, de chèvre pour les sauteurs mais pas de poulet chinois pour les athlètes américains !

776 av J.C. : Lors des premiers Jeux Olympiques de l'histoire les athlètes étaient déjà des "professionnels" qui pour la gloire et les honneurs se devaient de remporter la victoire. Les sportifs de haut niveau de l'antiquité, qui avaient déjà compris que l'optimisation du potentiel physique par la "diététique" était un facteur déterminant de la performance, se gavaient de viandes adaptées à leurs spécialités: porc bien gras pour les lutteurs afin de développer leur masse corporelle, du taureau pour les pugilistes et les lanceurs, chèvre pour les sauteurs. Dopage? Conduites dopantes? Il s'agit tout au plus de "pensée magique" qui fait toujours recette de nos jours: la viande rouge, le sang sont réputées communiquer de la vigueur ou de la violence. Cependant certains athlètes en rajoutaient en consommant les testicules des animaux les plus "forts". (Premiers stéroïdes anabolisants?) Toujours est-il que cette pratique a été remise à la mode quelques dizaines de siècles plus tard: à la fin du 19ème, un grand physiologiste, Brown-Séquard s'injecta un mélange de sang issu de testicules animaux, de sperme, d'extraits de testicules de chien et de porc. A ses dires, il ressentit de suite une vigueur accrue, des capacités intellectuelles revigorées,

fondant ainsi l'opothérapie. Quarante ans plus tard, l'hormone mâle était isolée et les stéroïdes anabolisants avaient un avenir en or sur les podiums.

2008 après JC. : 29ème édition des Jeux Olympiques modernes d'été. "En visite à Pékin pour le Comité Olympique américain (USOC), le traiteur Frank Puelo a mis du temps avant de comprendre que le morceau de 36 cm présenté dans un supermarché était du blanc de poulet! "Il y en avait suffisamment pour nourrir une famille de huit personnes", explique Puelo qui s'est rendu en Chine afin de mettre en place un dispositif de nutrition des athlètes américains lors des JO. "Nous l'avons fait analyser et il avait une telle teneur en stéroïdes que tous nos athlètes auraient été contrôlés positifs, si nous les avons nourris avec ce type de poulet" LE MONDE, 26.02.08 Pascal Giberné (New York, correspondance)

De nombreux paysans utilisent en effet des stéroïdes anabolisants dans l'alimentation de leur bétail. La contamination en septembre 2006 de 336 personnes par du porc aux stéroïdes avait déjà alerté les responsables des JO.

Afin d'éviter tout risque sanitaire, mais également des suspicions de dopage le Comité olympique des Etats-Unis (USOC) a fait savoir qu'il entendait alimenter les sportifs américains à partir de produits sûrs, c'est-à-dire fabriqués hors de Chine.

Selon le Code mondial antidopage 2003, "Il incombe à chaque sportif de s'assurer qu'aucune substance interdite ne pénètre dans son organisme. Les sportifs sont responsables de toute substance interdite, de ses métabolites ou marqueurs, dont la présence est décelée dans leurs prélèvements corporels. Par conséquent, il n'est pas nécessaire de faire la preuve de l'intention, de la faute, de la négligence ou de l'usage conscient de la part du sportif pour établir une violation des règles antidopage en vertu de l'article 2.1"

Faute d'appartenir à un pays assez riche pour assurer à ses athlètes une nourriture exempte de ces substances, la majorité des participants risquerait-elle d'être positive aux anabolisants pour avoir mangé du poulet aux hormones?

Les laboratoires agréés peuvent-ils faire la différence entre stéroïdes de poulets chinois et stéroïdes de "poulets et poulettes" de stade sachant que certains utilisent des produits vétérinaires?

Si tel n'est pas le cas, l'assiette aura beau jeu à Pékin!



AU « CŒUR » DES BOISSONS ENERGISANTE

*Docteur Ana SENARD
Médecin de l'Antenne*

Dans le métro à Londres, les journaux sont partout. Difficile de ne pas les consulter. A la page 15 du vendredi 25 Avril (www.metro.co.uk), apparaît une photo amusante d'un chien de race « Komondor » (cf. photo) à côté d'un article parlant des boissons énergisantes. L'article n'est pas comique mais plutôt tragique. Il s'agit de l'annonce du décès d'un homme de 40 ans après avoir pris du Red Bull®. Alfredo Duran, travaillait comme gardien de nuit dans une grande surface et avait l'habitude de prendre au moins, 4 cannettes de Red Bull® chaque nuit : il est décédé d'une « crise cardiaque ». Une étude américaine a déjà signalé l'augmentation de la pression sanguine artérielle et de la fréquence cardiaque chez des volontaires sains après la prise quotidienne de boissons énergisantes pendant une semaine.

Depuis le mois d'Avril 2008, on peut trouver cette boisson en France. Présentée sur le même modèle de cannette que dans les autres pays, la version française possède une composition différente: la taurine a été remplacée par un autre acide aminé : l'arginine ; la quantité de caféine est de 32 mg /100ml et le glucuronolactone, un hydrate de carbone (c'est-à-dire un glucide) ne fait plus partie des ingrédients. Après 10 ans de combat, la marque perce dans le marché français avec une formule adaptée aux mesures de précaution par rapport aux risques éventuels des composants

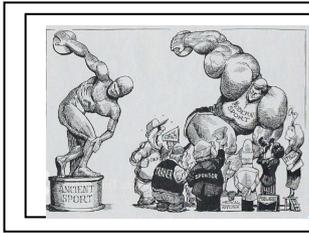
Mais les choses peuvent changer rapidement et pendant que j'écris cet article une nouvelle s'ajoute au palmarès du Red Bull. L'accord signé conjointement par le ministère français de l'Economie et le PDG de la marque prévoyait que la boisson soit vendue en France dans sa composition classique, c'est-à-dire avec taurine et glucuronolactone, alors que l'AFSSA (Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments) a donné un avis défavorable à ce type de composition.

Ainsi, le fait que deux compositions différentes se succèdent en gardant toujours le même modèle de canette est source de confusion. Dans la confusion beaucoup de questions se posent, surtout pour une population sportive attirée par le désir d'augmenter sa performance.

Sans discuter les enjeux économiques ayant sous tendu cette décision de mise sur le marché nous ne connaissons toujours pas les vrais bénéfices de cette boisson sur les performances des sportifs. De même, nous ne savons toujours pas les conséquences d'une prise régulière de cette boisson.

Finalement, l'absence de données ne nous permet pas de parler de dopage avec cette boisson puisque ses composants ne se trouvent pas sur la liste des substances interdites de l'AMA (Agence Mondiale Antidopage). Cependant le doute existe. Une étude publiée en 2001 a mis en évidence « une augmentation du volume d'éjection systolique après consommation du produit dans la période de récupération après l'exercice ».

D'autres travaux scientifiques sont nécessaires pour répondre aux questions et lever le doute sur les dangers éventuels de cette boisson énergisante chez les sportifs. Par ailleurs, vue l'ampleur de la consommation de Red Bull (3,5 billions de cannettes en 2007, dans 140 pays) ces études pourraient être utiles pour notre société en recherche constante de nouvelles conduites dopantes.



POURQUOI LES ANTI-ESTROGENES SONT-ILS DES PRODUITS DOPANTS ?

*Professeur Jean-Louis
MONTASTRUC*

Poursuivons notre revue pharmacologique des grandes classes de produits dopants. Parmi ces médicaments interdits figurent les anti-estrogènes, et en particulier le clomifène.

Le clomifène est un *médicament*, agissant en inhibant de façon compétitive l'action hypothalamique de rétrocontrôle des estrogènes. Il entraîne donc une élévation de la FSH, responsable de la maturation folliculaire et donc la sécrétion d'estradiol, à l'origine du pic de LH qui déclenche l'ovulation. Le clomifène se prescrit donc, chez la femme stérile, comme inducteur de l'ovulation.

Mais, ce médicament (par le même mécanisme pharmacodynamique, à point d'impact hypothalamique) est également responsable, chez le sujet de sexe masculin, de majoration de la sécrétion de l'hormone mâle, la *testostérone*. Il s'utilise donc dans de nombreux sports (athlétisme, aviron, haltérophilie... et aussi dans le culturisme) pour relancer rapidement la sécrétion physiologique de testostérone à la suite de cure d'androgènes (qui, par inhibition hypothalamique, freinent la sécrétion normale de testostérone par l'hypophyse).

Le clomifène s'utilise donc (seul ou en association avec d'autres hormones) pour ses propriétés de renforcement de la force musculaire, comme *anabolisant* et *ergogénique*.

Ses effets indésirables doivent être rappelés : dans le cadre du dopage, on signalera surtout la possibilité de troubles psychiatriques (agressivité, troubles psychotiques, états anxio-dépressifs...), neurologiques (troubles de l'équilibre, céphalées...), dermatologiques (urticaire, dermatite allergique...) ou encore urinaires (troubles la miction), mais aussi... tous les risques des androgènes (*voir ce bulletin 2006, 3, 7*), dont bien sur le cancer de la prostate !

La première Formation Universitaire sur la Prévention du Dopage, organisée par notre Antenne le 9 novembre 2007, a été très suivie. La qualité scientifique et pédagogique ainsi que les choix des sujets abordés nous incitent à renouveler cette expérience le vendredi 12 décembre 2008.

Inscrivez-vous en nous contactant !

Courriel : dopage.toulouse@cict.fr

D'autres informations sur les médicaments ?

- www.bip31.fr : Bulletin d'Information de Pharmacologie du Service de Pharmacologie Clinique du CHU de Toulouse et du Centre Midi-Pyrénées de Pharmacovigilance (CRPV)
- www.chu-toulouse.fr/IMG/pdf/bulletinnovembre_19_98.pdf : Bulletin d'Information du Centre Midi-Pyrénées d'Evaluation et d'Information sur la Pharmacodépendance (CEIP)

**ANTENNE MEDICALE
MIDI-PYRENEES
DE PREVENTION DU DOPAGE
(AMPD)**

EQUIPE

Professeur J.L. Montastruc : Pharmacologue, Responsable
Professeur L. Schmitt : Psychiatre, Conseiller
Professeur D. Rivière : Médecin du Sport, Conseiller
Docteur A. Senard : Médecin
Docteur O. Humenry-Crampes : Médecin du Sport
Docteur G. Mesplé : Pharmacologue, Intervenant extérieur
Docteur F. Durif : Psychiatre, Intervenant extérieur
Monsieur J-R. Dalle : Psychologue, Intervenant extérieur

MISSIONS

Informer sur les médicaments autorisés pour les sportifs et sur la santé ;
Prévenir des effets indésirables des produits dopants ;
Accueillir les sportifs nécessitant aides et soins.

TEL : 05 61 77 79 83

FAX : 05 61 77 79 84

COURRIEL : dopage.toulouse@cict.fr

**POUR RECEVOIR CETTE
LETTRE, ECRIVEZ-NOUS A :
dopage.toulouse@cict.fr**